

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 décembre 2018

MESURES D'URGENCE ÉCONOMIQUES ET SOCIALES - (N° 1516)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS160

présenté par

M. Véran, rapporteur général

ARTICLE 3

À l'alinéa 18, substituer au mot :

« celle »,

les mots :

« la date ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.